

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DES AUTEURS	VII
AVANT-PROPOS	IX
LISTE DES PRINCIPALES ABBRÉVIATIONS	XI
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CONTEXTE	1
PROBLÉMATIQUE	2
CHAPITRE 1 — LA PROBLÉMATIQUE DE L'APPRÉCIATION D'UNE PREUVE DANS LE CONTEXTE JUDICIAIRE : DES JUGES BIAISÉS ET BRUITÉS ?	5
INTRODUCTION	5
A. DU CONTEXTE PARTICULIER DES PRISES DE DÉCISION JUDICIAIRES	7
1. <i>Délivrance des mandats de perquisition et d'arrestation</i>	8
2. <i>Décisions d'admettre ou d'exclure certains éléments de preuve</i>	9
3. <i>Décisions finales relatives au verdict</i>	10
4. <i>Détermination de la peine et d'autres mesures restrictives de liberté</i>	12
5. <i>Appréciation des témoignages : un exercice omniprésent mais difficile</i>	13

B. LE PROBLÈME DE L'INTERPRÉTATION DES PREUVES : DES HEURISTIQUES, BIAIS ET BRUITS LES PLUS FRÉQUEMMENT DÉNONCÉS DANS LE CONTEXTE JUDICIAIRE	18
1. <i>Des sources d'erreurs susceptibles d'entacher notre jugement</i>	19
1.1 Des heuristiques	21
1.2 Des biais	22
1.3 Le bruit	23
2. <i>Des biais dans les jugements</i>	23
2.1 De la discrimination systémique à l'égard de certains groupes vulnérabilisés par le système de justice	23
2.1.1 Les délinquants autochtones	24
2.1.2 Les victimes d'infractions sexuelles	26
2.2 Idéologies, groupes d'appartenance et expériences professionnelles des décideurs judiciaires	28
2.3 Des biais cognitifs en particulier	32
2.3.1 L'effet de primauté et le biais d'ancrage	33
2.3.2 Le biais de confirmation	34
2.3.3 Le biais rétrospectif	42
2.3.4 L'effet et le biais de récence	47
2.3.5 Des biais d'attention	50
3. <i>Du bruit dans les jugements</i>	51
4. <i>Du quotidien des procès criminels et de l'administration de la justice</i>	54
4.1 De certaines limitations du contexte expérimental dans la mise en évidence de biais susceptibles d'affecter la rationalité d'une décision judiciaire ...	55
4.2 De certains mécanismes existants de débiaisage	56
4.2.1 Le principe du contradictoire	57

4.2.2 L'obligation de motivation	58
4.3 De ce « parti pris » de la justice criminelle	60
CONCLUSION	61
CHAPITRE 2 — DES PROBLÈMES D'INTERPRÉTATION PROPRES À LA PREUVE SCIENTIFIQUE : DE L'OPINION ERRONÉE D'EXPERT À UN PROBLÈME PLUS HOLISTIQUE DE COMPRÉHENSION DE LA SCIENCE PAR LE TRIBUNAL	
INTRODUCTION	63
A. DE LA PREUVE FORENSIQUE À LA PREUVE JUDICIAIRE	64
1. <i>La science forensique : l'odyssée d'un parcours indiciel</i>	65
2. <i>Du contrôle juridique de l'admissibilité des preuves d'experts</i>	71
3. <i>De la trace scientifique à la preuve judiciaire : des déductions aux probabilités bayésiennes</i>	84
4. <i>De l'attitude des juges face à la preuve scientifique</i>	87
Niveau 1 : Le refus d'immixtion	88
Niveau 2 : Le fait scientifique évident	89
Niveau 3 : L'adhésion à une opinion expertale	92
Niveau 4 : L'émancipation du juge	92
Niveau 5 : Le juge scientifique	93
Récapitulatif	95
B. DES PROBLÈMES INFÉRENTIELS PLUS QU'ANALYTIQUES	95
1. <i>Des biais liés à l'aménagement des salles de cour</i>	95
2. <i>Des biais de présentation</i>	97
3. <i>D'une compréhension malaisée des probabilités et statistiques par le tribunal à l'erreur d'inversion de la conditionnelle</i>	99

C. DES BIAIS ET DES ERREURS DE JUGEMENT DANS L'ANALYSE FORENSIQUE ET L'ÉVALUATION DES EXPERTISES	108
1. <i>La myopie métacognitive</i>	111
1.1 Le biais de confirmation	112
1.2 Le biais rétrospectif	114
1.3 L'effet de répétition ou de vérité illusoire	116
1.4 L'effet de contexte et le biais contextuel	118
1.5 Le biais de représentativité	128
2. <i>Des biais dans l'évaluation des preuves d'expert</i>	129
2.1 Le biais d'allégeance	129
2.2 Les biais d'autorité	134
2.2.1 Relatif à la personne de l'expert	135
2.2.2 Relatif à certains types de preuve	136
2.2.3 Induit par la technologie	136
D. DES PROPOSITIONS VISANT À MINIMISER LES RISQUES DE BIAIS CHEZ LES EXPERTS FORENSIQUES	141
CONCLUSION	143
CHAPITRE 3 – DES LIMITES DU CONTRÔLE JURIDICTIONNEL ET DE L'APPRÉCIATION DE LA PREUVE	145
A. LA GESTION ET L'APPRÉCIATION DE LA PREUVE	145
1. <i>Des décisions de gestion d'instance</i>	146
2. <i>L'appréciation de la crédibilité d'un témoin et de la fiabilité de témoignages</i>	148
3. <i>L'appréciation de la preuve d'expert</i>	151
4. <i>L'appréciation de la preuve circonstancielle et de l'absence de preuve</i>	154
5. <i>Considérations particulières relatives au biais rétrospectif</i>	156

B. DE CERTAINES ERREURS MANIFESTES ET DOMINANTES AUX ERREURS DE DROIT LIÉES À L'APPRÉCIATION D'UNE PREUVE	162
1. <i>Insuffisance de motifs</i>	163
2. <i>Des inférences tirées de mythes et de stéréotypes reconnus</i>	164
3. <i>De l'erreur sur la présomption d'innocence, le fardeau de preuve ou le doute raisonnable</i>	167
4. <i>Partialité réelle ou crainte raisonnable de partialité</i>	169
5. <i>Le défaut d'émettre des directives correctrices au jury</i>	170
CHAPITRE 4 – UNE RECONSTRUCTION DE LA SCIENCE FORENSIQUE ET SA TRANSPOSITION AU PROCÈS	175
INTRODUCTION	175
A. DÉCLARATION DE SYDNEY	176
<i>Définition de la science forensique</i>	180
<i>Principe 1 ou de la production des traces</i>	182
<i>Principe 2 ou de la découverte des traces</i>	184
<i>Principe 3 ou de la dimension clinique de la discipline</i>	187
<i>Principe 4 ou de l'inaccessibilité de la vérité factuelle</i>	190
<i>Principe 5 ou de l'incertitude</i>	193
<i>Principe 6 ou du multiusage des traces</i>	195
<i>Principe 7 ou du cadre d'interprétation</i>	197
B. QUELQUES PISTES DE RÉFORMES	199
1. <i>Application du principe de collégialité à certaines décisions judiciaires prises en première instance</i>	201
2. <i>Codification d'une mise en garde contre certains biais cognitifs dans le Code criminel</i>	202
3. <i>De l'assistance de la preuve forensique au procès</i>	202
4. <i>Retour à l'inférence bayésienne, à la hiérarchie des propositions et aux leçons du procès Dreyfus</i>	206

5. <i>Meilleure sensibilisation des juges sur la prévalence des biais cognitifs en général et au raisonnement bayésien</i>	209
CONCLUSION	210
CONCLUSION GÉNÉRALE	213
BIBLIOGRAPHIE	217
JURISPRUDENCE	247
LÉGISLATION	253
INDEX	257